

EN QUÊTE DU LABEL "VILLAGE ÉTOILÉ"



ÉCOLE

**LA CANTINE PASSE
AU BIO ET AU LOCAL**

DÉPLACEMENTS

**UNE AIDE POUR L'ACHAT
DE VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE**

1
JANVIER 2021

Recensement obligatoire des jeunes de 16 ans



Fêter ses 16 ans, c'est un événement. Mais il ne faut pas oublier que cet anniversaire implique une obligation légale. Dans les trois mois qui suivent son seizième anniversaire, un adolescent doit se présenter à la mairie pour se faire recenser. Le recensement a deux objectifs principaux : il permet à la mairie de prévoir l'inscription sur les listes électorales. A 18 ans, il ne sera donc pas nécessaire de se rendre à nouveau en mairie. Par ailleurs, il permet à l'administration d'identifier chaque jeune Français afin de le convoquer à la

« Journée Défense et Citoyenneté », entre 16 ans et 18 ans.

La démarche de recensement est facile. Il suffit de se présenter en mairie avec sa pièce d'identité et le livret de famille de ses parents. Une attestation signée par le Maire est alors remise à la personne recensée. Ce document est à conserver soigneusement (ne pas hésiter à en faire des photocopies) ; cependant, en cas de perte, il est possible de s'adresser au Centre du Service national. L'attestation est obligatoire pour s'inscrire aux examens (Bac, CAP, permis de conduire...) ou passer les concours (fonction publique, grandes écoles...). Pour la Journée Défense et Citoyenneté, un email sera envoyé et contiendra un lien pour suivre son dossier sur jdc.fr.

Un défibrillateur installé à la salle polyvalente

Afin de répondre aux directives réglementaires en matière de sécurité des établissements recevant du public (ERP), la commune de Pugny-Châtenod a installé un défibrillateur automatisé externe (DAE) sur le mur Sud de la salle polyvalente.

Il s'agit d'un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il peut être utilisé par tous en cas de nécessité. Le défibrillateur est utile dans la relance d'activité cardiaque par choc électrique. Son fonctionnement semi-automatique permet d'intervenir sans connaissance particulière ni diplôme spécifique. Les instructions données par l'appareil permettent de prodiguer les soins de premiers secours lorsque chaque seconde compte lors d'un arrêt cardiaque soudain. Cet appareil peut sauver une vie. Tout acte de vandalisme ou de vol est sévèrement répréhensible.



Horaires de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert au public les lundi et vendredi, de 16h30 à 19h, et les mardi, mercredi et jeudi, de 8h30 à 11h.

Permanences des élus municipaux

→ **Bruno CROUZEVALLE**, maire

Les lundi et vendredi, de 17h à 19h, sur rendez-vous
→ **Thierry MICHEL**, 1^{er} adjoint (Environnement, cadre de vie, développement durable)

Le 1^{er} lundi de chaque mois, de 17h à 19h

→ **Bernard HENRIET**, 2^{ème} adjoint (Travaux, équipements et patrimoine)

Le 2^{ème} de lundi de chaque mois, de 17h à 19h

→ **Barbara GALLEZ-DENQUIN**, 3^{ème} adjointe (Communication, associations, manifestations)

Le 3^{ème} mardi de chaque mois, de 9h à 11h

→ **Caroline GAY-PARA**, 4^{ème} adjointe (Enfance, jeunesse)

Le 4^{ème} lundi de chaque mois, de 17h à 19h

PUGNY-CHÂTENOD Le mag

Magazine municipal de Pugny-Châtenod
70 Place de la Mairie - 73100 Pugny-Châtenod
04 79 61 21 74 - mairie.pugny-chenod@wanadoo.fr
Parution : janvier 2021

Le nouveau magazine municipal de Pugny-Châtenod paraîtra désormais deux fois par an.

Directeur de la publication : Bruno Crouzevialle

Coordination : Barbara Gallez-Denquin

Rédaction : équipe municipale de Pugny-Châtenod

Conception et réalisation : agence Kangourou, Aix-les-Bains

Impression : Mairie de Pugny-Châtenod

Consultez le site internet de la mairie
www.pugny-chenod.fr



Suivez l'actualité sur la page Facebook
MairiedePugnyChatenod



Gardons confiance pour dépasser cette crise et avancer ensemble



Bruno CROUZEVIALLE
Maire de
Pugnny-Châtenod

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Elu maire de Pugnny-Châtenod lors de l'installation de notre conseil municipal du 3 juillet dernier, c'est avec une certaine émotion mais surtout beaucoup d'enthousiasme que je signe aujourd'hui, au nom de notre nouvelle équipe municipale, l'édito de ce tout nouveau bulletin d'information.

Depuis ce début de mandat si particulier, entre l'inquiétude que la crise sanitaire a suscitée et les conséquences sur les perspectives économiques de notre pays, nous espérons vite retrouver pleinement le lien social dont nous sommes privés et basculer enfin dans un « après » plus épanouissant et enrichissant pour tous.

Pour aller dans ce sens, et dès le mois de septembre, avec l'aide de Barbara et Virginie, j'ai souhaité que tout soit fait pour accompagner la mise en place d'activités périscolaires sportives et culturelles, susceptibles d'apporter plus de lien social. Cela a abouti à la mise en œuvre de l'activité Athlétisme ainsi que la reprise des cours d'anglais, en étroite collaboration avec le Comité d'animation de Pugnny-Châtenod.

Grâce au dévouement de Caroline et Elizabeth, nous avons accompagné l'association de cantine scolaire lors du changement de prestataire plus respectueux de l'environnement et du bien-être des enfants (plus de bio et des circuits courts).

Mobilisés pour assurer la distribution de masques ou en soutien aux plus vulnérables, vos élus ont pu progressivement, durant ces derniers mois, réunir les différentes commissions (communication, travaux, urbanisme, aménagements, vie scolaire) pour s'en approprier les enjeux, mettre en œuvre nos orientations politiques et ainsi honorer la confiance que vous avez placée en nous.

Dès septembre 2020, nous avons mis en place une aide complémentaire à celle de Grand Lac pour l'achat d'un vélo à assistance électrique pour un montant de 150 €. Depuis cette date, 14 aides ont été distribuées, portant à 35 VAE pour 1000 habitants notre taux d'équipement (6 pour 1000 au niveau national). Un grand bravo à Valérie et Sébastien qui sont à l'initiative de la journée de promotion du VAE. Nous prendrons rendez-vous cette année pour une nouvelle date.

Dans les futurs numéros, l'objectif est aussi de pouvoir vous donner la parole, afin de partager vos points de vues et anecdotes. N'hésitez pas à nous soumettre vos idées d'articles et vos contributions que vous souhaitez voir publiées.

Alors gardons confiance pour dépasser cette crise sanitaire sans pareille, et avancer ensemble vers des jours plus heureux ! Vous pouvez en tout cas compter sur une équipe municipale, pleinement engagée sur les projets communaux pour continuer d'améliorer le bien-vivre à Pugnny-Châtenod, en portant avec détermination les dossiers à venir mais aussi notre actualité, que je vous laisse découvrir.

Je vous souhaite, au nom de tous les élus de Pugnny-Châtenod, une très bonne lecture et vous invite à continuer de prendre soin de vous et de vos proches.

SOMMAIRE

- Vie municipale 4
- Conseil municipal 5
- Interview de Bruno Crouzevialle 6
- Travaux 8
- Dossier : en quête du label Village étoilé 10
- Enfance et jeunesse 12
- Cadre de vie 14
- Transition écologique 15
- Associations 16
- Animations 19

**Toute l'équipe municipale vous souhaite
une belle et heureuse année 2021 !**

Au service des Pugnerains

La commune compte sept agents municipaux et une animatrice Acej.

Service administratif

◊ Sylvie : collaboratrice directe du maire depuis cinq ans, elle est en charge des tâches administratives (préparation et rédaction des actes administratifs, mise à jour des listes électorales, commandes...), financières (suivi du budget, régie...), du suivi et de l'actualisation de l'état-civil.

◊ Carole : adjointe de la secrétaire depuis douze ans, elle gère le suivi de l'urbanisation et l'accueil du public.

Services techniques

◊ Patrice : employé communal depuis 22 ans et en responsabilité des services techniques, il s'occupe de l'ensemble de l'entretien des espaces verts, de la voirie et de tous les bâtiments communaux (mairie, école, salle polyvalente...).

◊ Adrien : depuis sept ans, c'est un adjoint précieux pour l'entretien du village et le déneigement.

Personnel d'entretien et de cantine scolaire

◊ Marie-Jeanne : employée communale depuis 22 ans, elle a en charge l'organisation et le service de la cantine scolaire. Elle gère également l'entretien ménager de la mairie et de la salle polyvalente.

◊ Pascale : employée communale depuis 12 ans, elle est en responsabilité de l'entretien ménager de l'école. Vous la retrouverez également au service de la cantine scolaire.

◊ Doriane : employée communale depuis un an, elle assiste et surveille les enfants lors des repas à la cantine.

◊ Sarah : animatrice Acej confirmée, elle vient renforcer l'équipe de la cantine pour le plus grand bonheur des enfants.

Des actions communes entreprises avec Mouxy



Lors de la campagne municipale, le slogan de Bruno Crouzevialle était : « Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin... ». C'est avec une joie partagée et dans la bonne humeur que les élus pugnerains échangent avec leurs homologues moussards afin d'améliorer le cadre de vie des habitants des deux communes voisines.

Des actions communes autour du vélo, de la sécurité, de l'environnement, des déplacements doux et bien d'autres vont être conduites. Merci à cette équipe pleine de dynamisme d'être venue nous rencontrer. Une belle collaboration en perspective...

22 familles à Malatret

Depuis cet été, 22 familles ont rejoint le lotissement de Malatret (14 route du Foran et 8 route du Bel Air). Pour la commune, ces arrivées représentent une dizaine d'enfants scolarisés dans le regroupement scolaire, des adultes participant aux activités proposées par les associations... A ce stade, les conditions sanitaires n'ont pas encore permis d'organiser un pot de bienvenue avec ces nouveaux voisins mais ce n'est que partie remise !

NAISSANCES

Noham SOURISSEAU (21 février)

Margot HONINCKX (29 février)

Fleur LAMANDA (10 mars)

Léo VANDAMME BESNARD (6 avril)

Adrien BARÉ PALHEIRE (7 mai)

Hugo DAÏNESI (24 juin)

Astrid CHARRETON (1^{er} septembre)

Alban MAILLAND-ROSSET (4 novembre)

Adèle MOLLARD (14 novembre)

Jeanne SCAILLON (24 novembre)

MARIAGES

Bertrand DAILLE et Fabienne LAPIERRE (19 septembre)



Photo du haut : Victor IPANAQUÉ SARMIENTO et Pauline CHARVIN (15 février)

Photo du centre : André BEAUQUIS et Bernadette PICCOLET (17 octobre)

Photo du bas : Caroline SAINT-GERMAIN et Nicolas MOLLARD (7 novembre)

DÉCÈS

Jean-François MERCIER (27 mai)

Henri MOLNAR (23 novembre)

Votre nouveau conseil municipal



Bruno CROUZEVIALLE
Maire de
Pigny-Châtenod
Président des commissions Finances, Appels d'offres, Urbanisme
Conseiller Communautaire Grand Lac



Thierry MICHEL
1^{er} adjoint (Environnement - Cadre de vie - Développement durable) - Commissions Urbanisme, Finances, Affaires sociales, Travaux - Equipements et Patrimoine, Appels d'offres, Conseil d'école



Bernard HENRIËT
2^{ème} adjoint (Travaux - Equipements et Patrimoine) - Commissions Urbanisme, Finances, Environnement - Cadre de vie - Développement durable, Appels d'offres



Barbara GALLEZ-DENQUIN
3^{ème} adjointe (Communication - Associations) - Commissions Finances, Enfance - Jeunesse



Caroline GAY-PARA
4^{ème} adjointe (Enfance - Jeunesse) - Commissions Finances, Affaires sociales, Communication - Associations, Appels d'offres



Elisabeth VALZ
Conseillère municipale déléguée (Enfance - Jeunesse - Associations) - Commission Affaires sociales



Marc MORAND
Conseiller municipal délégué (Affaires générales) - Commissions Urbanisme, Finances, Travaux - Equipements et Patrimoine, Appels d'offres, Conseil d'école



Bernard FRANCONY
Conseiller municipal délégué (Travaux / Réseaux) - Commissions Urbanisme, Finances, Travaux - Equipements et Patrimoine, Environnement - Cadre de vie - Développement durable



Amandine STANABADY
Conseillère municipale - Commissions Urbanisme, Finances, Environnement - Cadre de vie - Développement durable



Valérie WILLANO
Conseillère municipale - Commissions Environnement - Cadre de vie - Développement durable, Communication - Associations



Thierry COFFINET
Conseiller municipal - Commission Environnement - Cadre de vie - Développement durable



Emmanuelle PROVENT CHAUZU
Conseillère municipale - Commissions Finances, Environnement - Cadre de vie - Développement durable



Sébastien MAILLAND-ROSSET
Conseiller municipal - Commissions Urbanisme, Environnement - Cadre de vie - Développement durable



Virginie SECCO
Conseillère municipale - Commissions Environnement - Cadre de vie - Développement durable, Communication - Associations - Défense



Philippe GALY
Conseiller municipal - Commissions Environnement - Cadre de vie - Développement durable, Travaux - Equipements et Patrimoine, Appels d'offres

Bruno Crouzevialle : « Nous pour un développement

Le nouveau maire Bruno Crouzevialle et son équipe ont déjà mis en œuvre plusieurs promesses de campagne et entendent bien poursuivre dans ce sens. Un mandat placé sous le signe du déploiement des énergies renouvelables, de l'enfance et de la démocratie directe où chaque Pugnerain aura son mot à dire.

Durant la campagne, vous avez mis en avant le besoin de renouveau pour la commune. Comment envisagez-vous son développement ? Quel visage souhaitez-vous donner à Pugny-Châtenod ?

Bruno Crouzevialle : « Le renouveau s'imposait de lui-même par le seul fait que mon prédécesseur, Jean-Guy Massonnat, a été élu à six reprises et ne se représentait pas pour un nouveau mandat.

Les principales attentes exprimées durant la campagne électorale reposaient sur un manque de dialogue et de transparence face à certaines décisions. Il est important que les Pugnerains nous fassent confiance et n'hésitent pas à nous solliciter pour la mise en œuvre de leurs idées mais également du programme que nous avons porté durant la campagne électorale.

Pour cela, nous resterons à l'écoute de tous afin de favoriser un développement serein et harmonieux. »

Quelles sont les priorités de votre début de mandat ?

« Il a fallu faire face au fait que nous avons été élus au second tour, soit près de trois mois et demi après bon nombre d'autres conseils municipaux. Cela nous a fait prendre un certain retard aussi bien dans la préparation des dossiers de subvention, le suivi du personnel, que notre engagement auprès de Grand Lac ou des autres instances partenaires. Malgré cela, nous avons réussi à mettre en application quelques projets mis en avant durant la campagne électorale tels que la subvention à l'achat de vélos électriques, la mise en place d'un éclairage raisonné, dont l'expérimentation est en cours, ou bien l'élagage des arbres de la commune. »

Vous avez déjà mis en œuvre l'un de vos engagements concernant la présence de produits locaux et bio à la cantine. Et de manière générale, vous placez l'enfance au cœur de vos priorités. Quelles seront les prochaines étapes ?

« La mise en œuvre du développement des produits locaux et bio à la cantine de l'école est à mettre au crédit des parents d'élèves. Le changement de prestataire, intervenu en novembre dernier, permet d'inclure plus de produits bio mais aussi de faire travailler des producteurs locaux. Nous avons accompagné cette initiative qui rencontre un franc



En matière de développement durable, « le premier point consiste à réaliser des économies d'énergie », souligne le maire, Bruno Crouzevialle.

succès auprès des enfants mais aussi de tous les parents.

Bon nombre de choses ont été faites par nos prédécesseurs dans le domaine de l'enfance : la construction d'une nouvelle école, la mise en place d'un accueil de loisirs, le city park, la rénovation du stade multisports... Ce nouveau conseil municipal aura à cœur de trouver une solution pour assurer la pérennité de la Maison des assistantes maternelles. Installée depuis plus de 10 ans dans notre commune, il est urgent de lui proposer des locaux adaptés à son expansion afin de répondre à une demande grandissante de la part des jeunes parents de la commune. »

« Il est urgent de proposer des locaux adaptés à l'expansion de la Maison des assistantes maternelles, »

Vous êtes un spécialiste des énergies renouvelables, qui constituent un chapitre important de votre programme. Quels sont vos projets en la matière ?

« Le premier point consiste à réaliser des économies d'énergie. Pour cela, nous avons débuté nos travaux sur l'éclairage public, avec la rénovation des boîtiers

serons à l'écoute de tous, serein et harmonieux »

Qui est Bruno Crouzevialle ?

- Marié depuis 22 ans
- Père de trois enfants
- Travaille à l'Institut national de l'énergie solaire (INES) depuis sa création en 2006
- Vit à Pugny-Châtenod depuis 12 ans
- Aime le sport et les randonnées en famille
- Son lieu préféré à Pugny-Châtenod : le point de vue sur notre belle vallée depuis le Revard en arrivant du Golet de la Pierre.



Le point de vue depuis le Revard, en arrivant du Golet de la Pierre, est le lieu préféré de Bruno Crouzevialle à Pugny-Châtenod.

de commande afin de rendre le pilotage horaire possible. En partenariat avec le Parc naturel régional des Bauges, nous envisageons une labellisation de notre commune « Village étoilé » d'ici 2023.

L'aide à l'achat des vélos à assistance électrique profite déjà aux Pugnerains et leur permettront non seulement de faire des économies mais également d'améliorer la qualité de l'air. Cette opération était une de nos promesses de campagne, et à ce jour, pas moins de 14 Pugnerains en ont profité, mettant Pugny-Châtenod en tête des communes les plus équipées en la matière par rapport au nombre d'habitants.

Le développement du photovoltaïque se fera avec l'aide des centrales villageoises. Nous pouvons d'ores et déjà nous appuyer sur le cadastre solaire déployé par Grand Lac pour la rénovation des bâtiments publics. Cela peut également être très utile pour les particuliers qui souhaitent s'équiper en énergies renouvelables.

Nous envisageons également d'installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques et pourquoi ne pas franchir le pas dans ce domaine avec un nouveau véhicule électrique pour nos agents techniques. »

Le déploiement de la fibre optique, très attendu par de nombreux Pugnerains, semble à la peine. Qu'en est-il précisément ?

« L'opérateur Orange déploie le câblage de la fibre selon son calendrier et ses moyens engagés. Une

« Une équipe à la disposition de tous pour assurer un dialogue constructif et apaisé, »

centaine de foyers a pu bénéficier de l'équipement de la fibre en fin d'année. Le remplacement des poteaux route des Cendres, ainsi que les travaux route du chef-lieu devront permettre de doubler ce chiffre d'ici le printemps prochain.

Chacun peut évaluer l'avancement des travaux en consultant le site de l'Arcep. »

Vous insistez aussi sur la démocratie directe, afin que tous les Pugnerains puissent s'exprimer, faire remonter leurs préoccupations, apporter leurs idées... Comment cela se traduit-il concrètement ?

« Divers moyens numériques sont déjà déployés pour informer les Pugnerains : site internet en cours de rénovation, Facebook, Illiwap. Il ne faut pas pour autant oublier celles et ceux qui sont moins bien équipés ou moins à l'aise avec ces outils modernes. L'information reste accessible sur les panneaux d'affichage. Enfin, le moyen le plus efficace restera l'échange direct que l'on souhaite ouvrir au plus grand nombre, sans discrimination, avec une équipe qui se tient à la disposition de tous pour assurer un dialogue constructif et apaisé. »

Un programme de travaux

L'équipe municipale est engagée dans un programme destiné, d'une part à corriger concrètement et rapidement sur le terrain les petits désagréments du quotidien, et d'autre part à lancer des projets de réalisation de plus grande ampleur pour maintenir le patrimoine et renforcer le bien-être des habitants. Ces actions sont conduites de manière opérationnelle par les membres des commissions « Environnement, Qualité de vie, Sécurité » et « Travaux », avec la participation active sur le terrain des deux techniciens municipaux.

Voici un aperçu des travaux déjà réalisés et des réflexions engagées pour de futurs projets, car comme le dit Pierre Rabhi, « c'est en initiant les plus petites actions que l'on amorce de grands changements ».



Des bouleaux ont été élagués, début décembre, permettant de dégager la vue sur le lac et la Dent du Chat.

Les travaux déjà réalisés ou programmés

- Des bouleaux ont été élagués début décembre, à proximité de la salle polyvalente et de la mairie. Cette intervention a permis de restituer une vue sur le lac et la Dent du Chat pour quelques habitants du chef-lieu et les futurs clients qui profiteront de la terrasse de l'auberge.
- A la demande de la municipalité, l'entreprise Eiffage a réalisé fin octobre quelques reprises d'enrobé sur la voirie communale : route des Bolon, route des Bartelins, route de Malatret.
- Un deuxième robinet d'eau potable a été raccordé au cimetière pour faciliter l'entretien des plantes et des tombes.
- Deux nouveaux passages piétons ont été marqués au sol fin novembre pour renforcer la sécurité de circulation des piétons : route de l'église, juste avant le rond-point de l'école, et au niveau de l'arrêt de bus, route de Longchamp, après l'auberge.
- Dans le nouveau lotissement Bel Air, deux aménagements complémentaires ont été réalisés par le lotisseur à la demande de la mairie et de l'Association syndicat libre des copropriétaires. Afin de pallier les problèmes d'écoulement d'eaux de

pluie dans le bas de la route du Foran, un caniveau à grille a été posé. Cette opération réduit sensiblement les risques d'écoulements au-delà du lotissement ainsi que les risques de verglas par temps froid.

- La barrière qui protège des risques de chutes dans le virage route du Foran a été renforcée et réhaussée d'un grillage.

- Avec l'accord des habitants, la circulation sera limitée route de Pré Franquette. La quasi-totalité de la route sera interdite aux deux-roues à moteur (sauf riverains) et l'extrémité de la route sera strictement réservée aux riverains. Cette mesure a été prise pour limiter les incivilités des jeunes chauffeurs de deux-roues aux abords du city park et réduire les désagréments dénoncés par les habitants depuis plusieurs mois. Des panneaux d'interdiction de circulation seront posés prochainement.

- Le toit en ardoise du presbytère sera rénové au printemps prochain. Après consultation, l'entreprise Ginet (Le Montcel) a été retenue pour un marché de travaux de 31.163€ HT. Sur cette somme, 22.740€ seront subventionnés par le Département et la Région.

- Une chicane en rondins de bois a été aménagée au début du chemin, route de l'école, pour limiter le passage aux seuls piétons et rendre impossible le passage des deux-roues à moteur. Un remerciement particulier à nos techniciens, Patrice et Adrien.



Route du Foran, la barrière qui protège des risques de chutes dans le virage a été renforcée.

ambitieux pour Pugny

Les projets à l'étude

De nombreux projets sont à l'étude pour une réalisation au cours des deux prochaines années.

Sécurisation des accès de l'école



Des travaux de sécurisation sont prévus au niveau de l'école en 2021 (création de stationnement, d'une aire de retournement et sécurisation de l'accès Nord).

Ce projet, dont l'étude a été initiée lors du mandat précédent, concerne la création de quatre places de parking supplémentaires et d'une aire de retournement devant l'entrée de l'école ainsi que la sécurisation de l'accès Nord. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région et du Département pour un coût global de 35.000€. A ce jour, seule la Région a donné son accord. Une pré-étude a été réalisée en 2020 par le cabinet conseil Aixgeo. Des lors que les subventions seront accordées, la réalisation devrait être engagée en 2021.

Sécurisation du carrefour route des Cendres - route du Revard

Ce projet s'intègre dans un programme plus global de sécurisation de la route du Revard (RD913) sur toute sa traversée de la commune. Pour délimiter ce programme, des rendez-vous avec les services techniques du Département ont été planifiés afin de tenir compte, pour chaque carrefour traversé, des types de solutions à mettre en oeuvre en fonction des risques, des critères d'attribution de subventions, de la géographie du lieu, des projets d'urbanisme potentiels du secteur, des aménagements prévus pour les piétons et/ou les cyclistes. Le carrefour de la route des Cendres (RD49) avait déjà fait l'objet d'une pré-étude lors du mandat précédent. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la Région et du Département. Dès retour des subventions, et sous réserve de la cohérence de l'étude avec l'ensemble du programme de sécurisation de la RD 913, les travaux pourraient démarrer en 2021. Dans tous les cas, une solution de sécurisation du carrefour des Cendres sera proposée cette année.

Installation d'une double borne de recharge pour véhicules électriques

L'installation d'une double borne pour recharger les voitures électriques est prévue à proximité de la mairie et de l'auberge. Les entreprises JeanLain et Porcheron ont été consultées pour chiffrer cette

installation envisagée en 2021 sur le parking, en contre-bas de la mairie. Les bornes seront d'une puissance suffisante pour permettre la recharge de véhicules en moins de quatre heures. Les modalités de facturation du service de recharge ne sont pas encore déterminées. Cela bénéficiera aussi bien aux Pugnerains possédant un véhicule électrique que les clients de l'auberge et autres visiteurs de la commune.

Vers un éclairage public raisonné

Ce projet vise un double objectif. D'une part, réaliser des économies significatives sur la facture d'électricité de la commune, d'autre part, répondre à un engagement écoresponsable vis-à-vis de faune et la flore, en limitant les nuisances lumineuses nocturnes (lire le dossier en pages 10 et 11).

Une construction dédiée à l'enfance

Les besoins pour la petite enfance sont croissants sur la commune. L'arrivée de nouvelles familles et la nécessité de trouver en 2021 de nouveaux locaux pour la Maison des assistantes maternelles (Mam) imposent de mettre à l'étude une construction neuve dédiée à l'enfance. Cette structure devrait accueillir un espace petite enfance pour 12 à 15 enfants ainsi qu'un espace garderie distinct pour les enfants scolarisés à l'école de Pugny-Châtenod.

Les premières études détaillées seront engagées en 2021 pour une fin probable de réalisation du projet en 2022. Le lieu précis d'implantation, très certainement à proximité de l'école, n'est pas encore déterminé.



Comment émerge un projet ?

Quel que soit le domaine, tous les projets sont analysés en commission avant d'être engagés en étude puis en réalisation. Chacun d'eux est passé au crible selon plusieurs critères ; l'environnement et l'intérêt collectif étant au cœur des réflexions et des propositions. Ainsi, pour chaque projet, avant lancement, les membres de la commission s'interrogent sur l'impact environnemental potentiel et les solutions les moins impactantes, les moyens de financement, l'opportunité d'une concertation avec les habitants, la communication autour du projet et les compétences externes à solliciter (Grand Lac, Département, experts-spécialistes, autres communes...).

La commune en quête du

Mettre en œuvre des actions ayant une portée environnementale tout en restant économiquement cohérents : telle est la volonté de la municipalité, qui a décidé de se porter candidate pour obtenir le label "Village étoilé" à l'horizon 2023.

Dès cette année, une première étape consistera à optimiser l'éclairage public et à tester l'extinction nocturne dans deux quartiers. Une large concertation sera engagée sur la base des retours de cette expérimentation.



Les engagements de l'équipe municipale, lors de la campagne électorale, étaient marqués par une forte volonté de mettre en œuvre des actions ayant une portée environnementale tout en restant économiquement cohérents. Pour toutes ces raisons, elle a décidé d'engager une réflexion sur la modulation de l'éclairage public, ainsi que cela figurait dans son programme, et de se porter candidate afin d'obtenir le label "Village étoilé" à l'horizon 2023.

Pourquoi un "Village étoilé" ? Quelle démarche ?

La commune s'inscrit dans le cadre d'un programme intitulé "Un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés", porté par le Parc naturel régional du Massif des Bauges avec d'autres Parcs de la Région. Elle va adhérer à la prochaine charte du Parc des Bauges, qui l'accompagne dans ce projet avec le Service départemental de l'électricité de Savoie (Sdes). Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la loi de transition énergétique (Grenelle 2 de 2018) avec l'objectif de réduire la consommation énergétique par habitant par an à 45 kW contre 110 kW aujourd'hui et les coûts annuels de l'éclairage public de 35 à 45%. La volonté de la municipalité est aussi d'améliorer la protection de la biodiversité grâce à l'extinction nocturne, à l'instar d'autres communes proches qui se sont déjà engagées dans cette démarche, comme Mouxy ou Brison-Saint-Innocent.

Pourquoi moduler l'éclairage public ?

L'éclairage public doit apporter un sentiment de confort et de sécurité pour les usagers. Mais cet objectif doit rester responsable vis-à-vis de l'environnement, sensible à la pollution lumineuse. Le sur-éclairage est la cause première de la

disparition d'espèces d'insectes nocturnes et pollinisateurs. Les plantes se reposent moins la nuit, ce qui dérègle la photosynthèse, pouvant retarder la chute des feuilles et de ce fait affaiblir les arbres. Un éclairage inadapté peut aussi constituer une gêne potentielle pour les riverains, notamment en été.

Pourquoi un éclairage raisonné ? Comment ?

Un éclairage raisonné est destiné à réduire les impacts de l'éclairage public, tout en assurant une sécurité par :

- la suppression totale des lampes à vapeur de mercure, avant que la loi ne l'impose ;
- la réduction de la puissance unitaire des points lumineux à 60 watts (règles Parc naturel régional, résidentiel) ;
- la réduction de la densification des points lumineux pour une meilleure homogénéité (200 points lumineux actuellement, soit 0,2 point lumineux par habitant) ;
- un temps de fonctionnement maîtrisé au moyen d'horloges astronomiques ;
- une régulation de l'intensité de l'éclairage selon le niveau d'activité, par détection de passage, réduction de flux selon l'horaire ou extinction nocturne ;
- le choix d'une température de couleur ayant un moindre impact sur la biodiversité ;
- un choix de luminaires ayant une efficacité optimale, un flux lumineux dirigé en dessous de l'horizon.

Les restrictions du premier confinement ont mis en évidence notre chance d'habiter à Pugny-Châtenod et de pouvoir à tout moment profiter de la nature comme bon nous semble. Faisons en sorte de la préserver pour les générations futures.

label Village étoilé

Première étape, optimiser l'éclairage public

"Depuis notre élection, nous avons engagé au sein de la commission Environnement, une réflexion sur l'efficacité et la gestion du parc de l'éclairage public de la commune", explique Thierry Michel, premier adjoint au maire.

Pugny-Châtenod faisant partie du Parc naturel régional des Bauges, "nous avons consulté ses experts au sein de la commission de la transition énergétique et climatique".

Les élus ont également pris connaissance des initiatives prises par d'autres communes sur le Balcon du Revard sur ce sujet (Mouxy, Drumettaz-Clarafond, Méry), mais aussi des communes près du lac du Bourget, comme Le Viviers-du-Lac et Brison-Saint-Innocent.

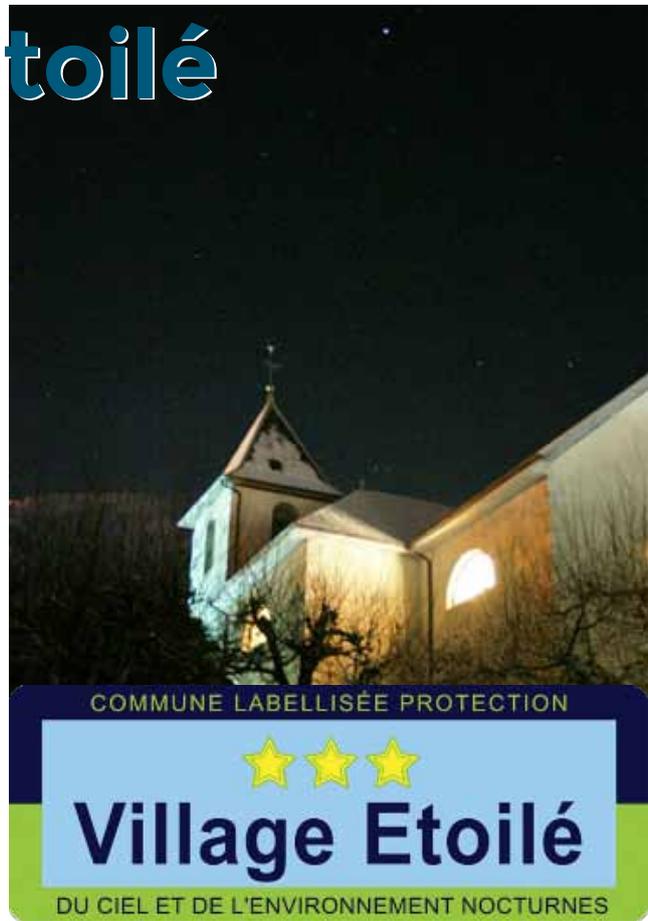
Toutes ces communes ont décidé de reconsidérer les équipements de l'éclairage public et ont adopté le parti-pris de mettre en place dans un premier temps l'extinction nocturne.

"Nous trouvons donc opportun d'engager maintenant notre commune sur un projet d'optimisation de l'éclairage public", indique Thierry Michel.

Le Parc naturel régional et des organismes publics de Savoie participeront aux financements.

La commune va entrer dans une phase de test en mettant en place l'extinction nocturne dans deux quartiers du village : Longchamp et Bartelins.

"A l'issue de cette phase de test, nous vous consulterons pour écouter vos avis et opinions afin que la suite du projet se réalise dans la plus grande concertation", souligne M. Michel.



Les avantages de l'éclairage raisonné

1. Réaliser des économies budgétaires
2. Limiter la consommation d'énergie
3. Protéger la biodiversité
4. Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine
5. Préserver le ciel nocturne
6. Respecter la loi

Le calendrier du projet

FIN 2020 / DÉBUT 2021 :

Nouveau diagnostic qualitatif et quantitatif des systèmes d'éclairage public.

Tests sur la période d'hiver 2020/2021:

Extinction nocturne sur 2 sites de 23 heures à 6 heures.

Eclairage dégressif sur axes routiers.

PRINTEMPS 2021

Analyse de la phase de test (enquête et consultations des habitants)

Recherche de subventions.

2021/2022

Travaux : Mise en conformité des sites et quartiers pour mieux piloter l'éclairage public.

Réunion avec les habitants en partenariat avec le PNR : Supports d'information pour expliquer les enjeux environnementaux et économiques de l'extinction nocturne.

2022/2023

Mise en oeuvre d'un l'éclairage modulé sur l'ensemble de la commune

La cantine passe au bio et au local



Désormais, les menus sont composés à plus de 50 % de produits biologiques, issus d'une agriculture locale, régionale et de saison.

Depuis la rentrée de Toussaint, les enfants de Pugny-Châtenod mangent bio ! Cette mesure a fait l'objet d'un gros travail de préparation en amont, une mise en route pour laquelle tout le personnel a été fortement sollicité, ainsi que l'adjointe à la jeunesse Caroline Gay-Para et la présidente de l'association de la cantine, Eve Cauquil. Ce changement n'a qu'un seul objectif : préserver la santé de nos enfants.

L'entreprise Leztroy fournira désormais l'école. Cette société de Serrières-en-Chautagne travaille en circuits courts avec plus de 70 % des aliments produits à moins de 80 km. Les menus sont composés à plus de 50 % de produits biologiques, issus d'une agriculture locale, régionale et de saison. La cuisine est faite exclusivement à partir de produits frais et bruts.

Une diététicienne confectionne des repas sains, maison et équilibrés. La soupe sera au menu une fois par semaine durant toute la période d'hiver. Les fromages et laitages proviennent des fruitières, fermes ou fromageries artisanales locales.

C'est un grand succès : les enfants apprécient les repas.

+ 30 % de fréquentation

La fréquentation de la cantine a augmenté cette année de plus de 30%, avec une soixantaine de repas servis chaque jour. En prévision de cette augmentation, les élus avaient recruté une quatrième personne pour l'aide au service. Trois tables et 20 chaises ont été acquises, permettant d'avoir 72 places assises. La salle a été organisée de manière à respecter au mieux les directives sanitaires.

Rappelons que ce service de restauration est géré par une association constituée de parents d'élèves bénévoles. Le bureau a été renouvelé en partie cet automne à la suite du départ d'Hélène Diaz, qui s'est engagée pendant plusieurs années mais n'a plus d'enfants scolarisés à l'école primaire.

Pour faciliter les commandes et le paiement des repas, la gestion se fait désormais via internet.

Le bureau de l'association de la cantine

Présidente : Eve Cauquil ; vice-présidente : Valérie Willano ; trésorière : Hélène Tilloux ; vice-trésorier : Christophe Salot ; secrétaire : Virginie Secco ; adjoint : Pierrick Secco.

Pour en savoir plus sur l'entreprise Leztroy : [youtube.com/watch?v=xQRaDMvwlil](https://www.youtube.com/watch?v=xQRaDMvwlil).

Un Père Noël en chocolat

Pour clôturer cette année, le repas de Noël tant attendu par les enfants a eu lieu le 17 décembre. Le Père Noël de la cantine a apporté à chaque enfant un Père Noël en chocolat élaboré par Sébastien Fautrelle, chocolatier et habitant du village.



Des protections contre le Covid pour les écoliers de Pugny

Au printemps, des couturières bénévoles de la commune ont confectionné des protections contre le Covid-19 pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes recensées vulnérables.

Dans le même temps, une fabrication de protections de plus petite taille était lancée et gardée précieusement puisqu'aucune obligation ne concernait alors les enfants de moins de 11 ans.

A la rentrée de Toussaint, ces protections sont devenues nécessaires à partir de 6 ans. En ce retour de vacances, les enfants de la commune de Pugny-Châtenod se sont vu doter chacun d'un équipement fabriqué par l'atelier de bénévoles.

La municipalité les remercie à nouveau pour leur engagement sans faille et leur très grande discrétion.



Deux élèves, Caroline Gay-Para et Elisabeth Valz, étaient mobilisées pour cette distribution des protections fabriquées par l'atelier de bénévoles pour les écoliers de Pugny.

Trois nouveaux enseignants à l'école

Cette année, 152 élèves sont accueillis dans le regroupement pédagogique Pugny-Trévignin. A Pugny-Châtenod, 76 enfants, répartis en trois classes, du CE au CM, fréquentent l'école.

Trois nouveaux professeurs des écoles ont rejoint Marylise Viallet, enseignante des CE1 et directrice remplaçante, Véronique Paraire, en charge des CE2/CM1, et Jean Debievre. Un grand merci à toute l'équipe pédagogique, qui a su s'adapter et innover pour offrir aux enfants un cadre scolaire sécurisant. Depuis la rentrée du 2 novembre, le renforcement du protocole sanitaire a été mis en place selon les directives de l'Inspection d'académie. Pour éviter le brassage des enfants entre les classes et limiter les contacts, chaque classe bénéficie de sa propre entrée. Du gel hydroalcoolique est à disposition à chaque entrée et dans chaque classe. Le ménage, assuré par Pascale et Marie-Jeanne, a été renforcé et adapté au protocole sanitaire en vigueur. Les récréations sont décalées et le port du masque a été rendu obligatoire. D'ailleurs, dès le 3 novembre, chaque élève de Pugny-Châtenod a été doté d'un masque tissu, confectionné par des bénévoles. Le premier conseil d'école a eu lieu le 15 octobre

et a réuni les deux écoles de Trévignin et Pugny-Châtenod. Ce conseil a été conduit par Mmes Madelaine et Abiven pour leur école respective et a permis de répondre aux questions des parents d'élèves. Parmi celles-ci, figurait une modification des horaires du bus pour que les maternelles et les CP de Pugny-Châtenod aient davantage de temps pour le repas de midi et puissent mieux profiter de la pause méridienne. Depuis la rentrée du 4 janvier, le trajet de 11h30 est inversé, le bus commençant son ramassage par Trévignin.

Un deuxième lieu d'accueil pour la garderie

Toujours pour respecter les directives sanitaires et éviter le brassage des enfants, l'association de la garderie, dirigée par M. Perret, a ouvert un deuxième lieu d'accueil dans la salle d'activité de l'école de Pugny-Châtenod. Ainsi, les enfants scolarisés à Trévignin restent dans leur école. Une personne supplémentaire, basée à Trévignin, a été recrutée. Marie-Jeanne et Pascal assurent la garderie et l'aide aux devoirs des enfants scolarisés à Pugny-Châtenod.

Qui sont les représentants des parents d'élèves ?



De gauche à droite et de haut en bas : Anne Mailland-Rosset, Mélanie Guillen, Fabrice Guillou, Sylvie Galland, Claire Granger, Myriam Bouhamidi, Mathilde Cachart, Elodie Ughetto et Audrey Chevalier. Il manque Benoît Chauvet.

Les parents délégués ont pour mission de faire le lien entre les écoles et les municipalités, de proposer des actions et des axes d'amélioration en faveur de nos enfants (sécurité, matériel...).

Afin de faciliter les échanges, une adresse mail unique a été mise en place : pepugnytrevignin@gmail.com.

Nouveau : des activités multisports après l'école



A l'initiative de la commune, plus d'une trentaine d'enfants bénéficient de ces activités multisports, encadrées par Sam'phi, chaque mardi après l'école.

Les petits Pugnerains ont la chance, chaque mardi après l'école, de pouvoir désormais participer à des activités multisports, encadrées par Sam'phi.

Le CAP a pris en charge cet événement avec brio, accompagné par Virginie Secco, conseillère municipale. Plus d'une trentaine d'enfants heureux peuvent profiter de ce panorama incroyable tout en s'amusant.

Fibre optique : la municipalité maintient la pression



Ces derniers mois, les travaux de raccordement se sont multipliés, même si le nombre de foyers pugnerains connectés n'a pas atteint l'objectif (photo d'illustration Pixabay).

Il y a un an, une quinzaine de foyers étaient raccordés à la fibre optique. Depuis, la situation a bien évolué mais le nombre de nouveaux foyers connectés n'a pas atteint l'objectif fixé pour 2020.

L'infrastructure aérienne de l'artère téléphonique entre la route du Revard et le chef-lieu a nécessité le changement des poteaux (bois, métalliques ou composites). Ce travail a été réalisé par des équipes spécialisées venant d'autres régions et la pose des deux câbles alimentant le chef-lieu en fibre optique a pu être exécuté au retour des entreprises qui ont dû s'adapter à la crise sanitaire.

A ce jour, une centaine de foyers sont raccordés. L'armoire de connexion du chef-lieu est opérationnelle, les différents opérateurs ont posé leurs équipements, la validation par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) est en cours. Les câbles souterrains alimentant les points de mutualisation dans le chef-lieu ont été tirés.

Nombreux sont les habitants qui s'interrogent sur le calendrier du déploiement de la fibre optique. Durant les deux périodes de confinement, beaucoup ont dressé le constat de débits très insuffisants sur leur raccordement existant pour leur permettre un travail à distance ou des échanges numériques dans des conditions acceptables. La municipalité comprend et partage ce besoin. C'est la raison pour laquelle elle a fait pression sur Orange et Eiffage Energie afin que les travaux de déploiement s'intensifient dans la commune.

Les travaux se sont multipliés ces derniers mois

Malheureusement, Orange n'a aucune obligation de délai vis-à-vis des collectivités et la mairie n'est ni consultée ni informée des ordres de traitement et des priorités de déploiement retenues dans le programme. A ce jour, la mairie ne dispose pas de micro-planning de déploiement permettant de préciser à chaque Pugnerain(ne) à quelle échéance

son logement deviendra éligible. Cela peut aussi dépendre de problèmes techniques particuliers liés à l'état des infrastructures existantes.

Pour autant, depuis quelques mois, les travaux de tirage de câbles, de raccordements dans les armoires, de fouilles sur les infrastructures existantes, se sont multipliés et plusieurs nouveaux foyers sont devenus éligibles aux Bartelins, route du Revard, route des Cendres, route de Longchamp, route de l'église. D'autres travaux de renforcement du réseau existant et de tirages de câbles sont prévus à court terme (route de sous les côtes, au chef-lieu, à Bel Air). Consciente de l'importance du besoin et des risques de délais pour certaines situations particulières, la municipalité envisage de mettre à disposition des Pugnerains non encore éligibles un point de connexion très haut débit libre et partagé dans une salle annexe de la mairie lorsque celle-ci sera raccordée. L'équipe municipale fait son possible pour que chaque habitant dispose du très haut débit dans les meilleurs délais.

→ Pour connaître la progression de l'éligibilité sur les différents secteurs de la commune : reseau.orange.fr/maison/comment-avoir-fibre.

Bien préparer l'intervention du technicien

Il est indispensable de préparer l'intervention du technicien avant le raccordement de sa maison à la fibre optique. Il s'agit de repérer les regards dans sa propriété ou d'avoir un plan. Si le tuyau janolen vert arrive dans le sous-sol, penser à dégager l'accès. Repérer l'itinéraire du câblage téléphonique (vide sanitaire, sous-sol, comble ou grenier si la ligne est aérienne). Toutes ces précautions permettront au technicien, d'intervenir rapidement et éviteront un deuxième rendez-vous.

Journée de sensibilisation au vélo électrique : un réel engouement



Une quarantaine de personnes ont pu se familiariser avec les vélos à assistance électrique en les utilisant sur un parcours, puis sur la route.

Samedi 21 septembre, avait lieu la première journée de sensibilisation et d'information sur les vélos à assistance électrique (VAE) à Pugny-Châtenod. Cette journée, destinée aux habitants de la commune mais aussi aux habitants des communes voisines, a été organisée par les élus de la nouvelle équipe municipale et a rassemblé une quarantaine de visiteurs en plus de la plupart des membres du conseil municipal.

Elle avait pour objectifs de faire connaître les dispositifs d'incitation à l'acquisition (de Grand Lac et de la commune), les possibilités de location offertes par Vélodea sur le territoire de Grand Lac, de recevoir des conseils d'achat grâce à la présence du revendeur Franck Blanc (magasin Cool Altitude au Montcel). Les participants ont même pu tester un VAE sur un parcours avec les conseils rassurants d'un moniteur cycliste diplômé puis sur la route avec un élu municipal. Et pour patienter, il ont pu se rafraîchir

autour de la buvette tenue par les de l'association des aînés de la commune, le Revard argenté. Les vélos à l'essai ont été mis gracieusement à disposition par Cool Altitude et Grand Lac, avec l'appui de l'Agence Écomobilité.

Les participants ont pour la plupart été conquis par ce moyen de locomotion en plein développement et dont l'utilisation pour des trajets vers Aix-les-Bains ou pour des balades plus longues prend aujourd'hui tout son sens. Au-delà de cet engouement, il convient désormais de continuer à travailler au développement d'infrastructures adaptées (pistes cyclables, consignes,...) pour permettre un usage harmonieux et sécurisé de ce nouveau mode de locomotion.

350 € pour vous aider à acheter un vélo à assistance électrique

En conseil municipal, les élus ont voté une aide de 150 € à l'achat d'un VAE, à destination des habitants de Pugny-Châtenod. Cette aide est rétroactive (pour un achat réalisé après le 16 mars) et vient s'ajouter à celle de Grand Lac (200 €).

Au moment de retirer votre bon Grand Lac (200 €), en tant qu'habitant de Pugny-Châtenod, un second bon de 150 € vous sera également remis. Ces bons sont à faire valoir dans un délai de deux mois auprès des revendeurs agréés pour le dispositif.

EN SAVOIR PLUS : <https://grand-lac.fr/deplacements/mobilite-douce/velo-electrique-vae/>



Organisée par la nouvelle municipalité, cette première journée de sensibilisation a réuni des Pugnerains et des habitants de communes voisines.

Quelles activités pour le Revard Argenté en 2021 ?

En 2020, avec la crise sanitaire, le Revard Argenté a vu nombre de ses activités modifiées ou supprimées. Mais quelques rencontres ont tout de même pu se tenir et un lien de convivialité a pu être maintenu.

Le 11 février, lors de l'assemblée générale, le bureau a été modifié à la suite de la démission d'Anne-Marie Laurent. Il est dorénavant composé de Jackie Bernamont, président, Jean Bouvet, vice-président, Liliane Massonnat, trésorière, Jacqueline Pons, trésorière-adjointe, Jeanne Leprince, secrétaire et Joëlle Benoît, secrétaire-adjointe.

Le 12 mars, avant le confinement, 40 membres se sont retrouvés au Chalet du Coucou, à Tresserve. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les cours de gymnastique adaptés aux séniors, parainés par la fédération Générations Mouvement et assurés par l'association SielBleu, se sont déroulés au gré des confinements et déconfinements, tout d'abord dans la salle d'activités sous la mairie et ensuite dans la salle d'évolution de l'école, beaucoup plus confortable..

Un voyage en Provence en mai 2021

Le voyage programmé dans le sud de la France en mai étant reporté à 2021, 19 membres du Revard Argenté, qui avaient des fourmis dans les jambes, ont décidé d'effectuer une escapade en Ardèche (Aven d'Ornac, Grotte Chauvet 2, Vallon Pont d'Arc et les gorges de l'Ardèche). Deux jours passés dans une ambiance, comme toujours, amicale et joyeuse.

En décembre, le repas de fin d'année ne pouvant avoir lieu, les membres du bureau ont distribué un



Les membres du Revard Argenté se sont retrouvés au Chalet du Coucou quelques jours avant le premier confinement.

assortiment festif de biscuits et un magnifique calendrier créé comme tous les ans par Madeleine Massonnat.

En 2021, si le contexte sanitaire le permet, l'assemblée générale suivie du tirage des rois devrait se tenir mardi 2 février, et un voyage en Provence programmé du 25 au 29 mai (Sainte-Maxime, les gorges du Verdon, Saint-Tropez, les gorges du Loup, Ramatuelle, Gassin...). Les dates du repas de printemps, du barbecue, de la fête de l'automne ou loto, des moules-frites, du repas de Noël sont à déterminer.

En temps normal, les membres de l'association se réunissent à la salle polyvalente les premier et troisième lundi de chaque mois pour les jeux de cartes, de scrabble... ainsi que les deuxième et quatrième lundi pour des activités manuelles. L'association espère reprendre ces rendez-vous dès que possible.

Une nouvelle directrice au centre de loisirs du Revard



L'Association de communes enfance jeunesse (Acej) se destine aux jeunes de 3 à 25 ans des six communes autour de Grésy-sur-Aix, dont Pugny-Châtenod. Elle gère notamment le centre de loisirs du Revard, basé à Pugny, qui accueille en moyenne 38 enfants par jour des communes de Pugny, Moux, Trévignin et du Montcel, les mercredis et les vacances scolaires. Depuis septembre 2020, une nouvelle directrice, Sophia Touzé, 24 ans, est à la tête du centre de loisirs, succédant à Charlène, qui a rejoint Grésy.

Sophia Touzé, originaire de la région lyonnaise, travaille dans l'animation depuis l'âge de 17 ans et a intégré l'Acej en août 2016. Aujourd'hui adjointe pédagogique enfance à temps plein, en charge du périscolaire maternelle à Grésy et du centre de Pugny, cette jeune femme joviale et enthousiaste se décrit comme passionnée depuis son plus jeune âge par les enfants. « En toute humilité, j'essaie de donner vie au centre du Revard. J'accompagne l'équipe d'animation afin que les enfants passent une belle journée en notre compagnie, qu'ils s'y sentent bien

et en toute sécurité. Je participe activement avec les animateurs à l'encadrement des enfants, étant d'ailleurs une directrice de terrain. Enfin, je me tiens à la disposition des parents si leurs enfants rencontrent une difficulté au centre ou simplement échanger autour de la pédagogie appliquée à l'Acej », explique-t-elle.

Sophie est ravie de gérer un centre à taille humaine et aux petits effectifs. « Cela favorise de fait la proximité avec les enfants et les parents », estime-t-elle. Elle promet de s'attacher à « conserver la dynamique sur le centre », à travailler à de nouveaux projets.

Même enthousiasme du côté de la conseillère municipale déléguée Elisabeth Valz, en charge des associations comme l'Acej et le Revard Argenté : « J'ai rejoint l'équipe municipale pour être utile. Je suis ravie de suivre ces missions, qui me placent entre nos aînés, qui représentent notre mémoire, et nos enfants, qui sont notre avenir. »



De nouvelles activités proposées par le CAP



Peinture, art floral, danse, qi gong... Les cours pour adultes proposés par le CAP ont été perturbés par la crise sanitaire ces derniers mois.



Au Comité d'animation pugnerain (CAP), l'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire. En septembre, les cours ont repris puis se sont de nouveau arrêtés. Le CAP propose plusieurs activités dont certaines sont toutes nouvelles à Pugny. Les cours de danse en ligne dirigés par Françoise et Bernard de « Tous en rythme » enchantent bon nombre de participants qui sont très fidèles à cette activité. Ces cours ont dû être stoppés en mars. Ils ont repris à la rentrée pour de nouveau être arrêtés. L'atelier d'art floral a repris également en début d'année. Trois ateliers ont pu avoir lieu pour laisser place à l'imagination et la créativité de chacun dans une ambiance détendue.

Le qi gong, enseigné par Delphine Letterrier, qui a dû stopper ses cours en raison d'exigences professionnelles.

Les cours de peinture dispensés par Martine Vibert, « Couleurs vives », ont aussi été arrêtés.

Pour les petits aussi

Deux nouvelles activités ont fait leur entrée au CAP dès la rentrée scolaire, organisées avec l'aide de l'adjointe à l'animation et des conseillères déléguées :

- Le multisports (lire en page 13),
- L'anglais, enseigné par Corinne, a fait aussi l'unanimité chez les enfants de Pugny et de Trévignin. Mais cette nouvelle activité sa dû s'arrêter.

Les envies et les passions de chacun ont été mises à rude épreuve en 2020. Mais 2021 devrait offrir de beaux projets. Comme ce boudin à la chaudière, cuisiné par un spécialiste, le dimanche 31 janvier.

L'assemblée générale devrait elle aussi avoir lieu en janvier ou février, si le contexte le permet.



Contactez les associations de Pugny

- APE (association des parents d'élèves) : apepugnytrevignin@outlook.fr
- ACEJ (ass. cantonale enfance jeunesse) : 04 79 34 86 46
- Lo Ptious Savoyards (groupe folklorique, animations) : loptioussavoyard@aol.com
- Le CAP (comité d'animation Pugnerain) : 04 79 61 17 59
- Le Revard Argenté (Génération mouvement) : 04 79 88 21 09
- ACCA (chasse) : Daniel Tetaz 06 11 63 54 02
- Association de restauration scolaire : 06 23 64 73 47
- TCAC (Tourisme et culture autour de la crémaillère) : 04 79 61 17 00
- Garderie périscolaire : 06 81 12 85 61
- MAM La Maison des Stroumphs : 06 74 46 73 12
- Mont Revard Perle des Alpes : 06 23 64 73 47

Des livres pour le Sénégal

L'année 2020 aura été marquée par la perte du président de l'Acapiga (association cantonale de partenariat international de Grésy-sur-Aix), Denis Angelier, au terme d'une longue maladie. Il voulait porter haut les valeurs de la solidarité et des droits de l'enfant. Jackie Roux, membre actif depuis l'origine, lui succède. L'Acapiga entend poursuivre les objectifs de solidarité dans le domaine de l'éducation et de la culture en appuyant les projets de création de bibliothèques dans les écoles du Sénégal.

Malgré les difficultés découlant de la pandémie, trois envois de livres ont pu être effectués en 2020. Des dons d'ordinateurs seraient les bienvenus pour les bibliothèques au Sénégal.

→ www.acapiga.org



34 Pugnerains primés au concours des Maisons fleuries



De nombreux Pugnerains ont de nouveau participé au concours des Maisons fleuries.

La municipalité avait initialement prévu une dégustation de miels et une belle réception où l'ensemble des Pugnerains auraient été conviés, mais le contexte sanitaire l'a empêchée de remettre ces prix dans les meilleures conditions.

C'est donc sous la forme d'une permanence que les 34 personnes primées ont été reçues à tour de rôle pour recevoir leur récompense.

Les lauréats ont reçu des bons d'achats en jardinerie et des pots de miel fabriqués par l'apicultrice pugneraine Magali Rollier.

Plusieurs élus (Elisabeth Valz, Virginie Secco, Barbara Gallez-Denquin, Marc Morand, Bernard Francony, Bernard Henriet et Thierry Michel) siègent dans la commission Communication-Associations, en charge de l'organisation du concours. Il convient également de citer le personnel de la mairie pour la mise en place et la charge administrative du concours.

Toujours dans un esprit de concertation, la commission vous invite à lui écrire pour apporter vos idées et vos suggestions sur les animations de la commune (b.gallezdenquin@pugnychatenod.fr).

Catégorie Balcons - hors sol et petits jardins

1. Evelyne Coisset
2. Luc Perrin
3. Dominique Mille
4. Joseph Mailland-Mollard
5. Daniel Leoni

Autres primés : Joëlle Benoît, Marie-Jeanne Coutaz, Carole Dormard, Antonio Dasilva, Patrice Leybros

Catégorie Jardins de taille moyenne

1. Elisabeth Presson
2. Michel Trehout
3. Georges Fassion
4. Jean-Louis Beauquis
5. Michel Bidault

Autres primés : Gilbert Belotto, Gérard Borel, Stéphane Decrock, Gilles Di Salvo, François Dupraz, Serge Lamotte, Madeleine Mailland-Trottier, Bruno Piettre

Catégorie Grands jardins

1. Mireille et Josiane Gonthier
2. Pierre Weschler
3. Jean-Pierre Mailland-Rosset
4. Jean-Claude Aubry
5. Claude Mailland-Rosset

Primés : Robin Edme, Fernand Secco, Jean-Marc Vogt.

Une propriété pugneraine primée au concours départemental

La propriété de Marc et Elisabeth Morand, route de la Résine, a été primée cette année dans le cadre du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries. Elle a été distinguée dans la catégorie "Propriétés fleuries visibles de la voie publique".

Le concours départemental des villes, villages et maisons fleuries a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants et de renforcer l'attractivité du territoire.

La bibliothèque, un bel outil à exploiter

La magnifique bibliothèque de Pugny-Châtenod est encore peu connue des habitants. C'est pourtant un outil fabuleux et gratuit, ouvert à tous, offrant un choix de livres varié pour petits et grands, et régulièrement des nouveautés.

Les contraintes sanitaires obligent pour le moment à limiter les événements et animations mais la municipalité espère bien, durant ce mandat, exploiter ce bel endroit et en faire un lieu très visité et convoité.

En pratique :

La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h. Tél. 04 79 35 69 89

Mail : biblio.pugny@orange.fr

Site : bibliotheque.pugny-chatenod.fr

Apprendre l'anglais en s'amusant

Les petits Pugnerains, de la grande section au CM2, ont l'opportunité d'apprendre l'anglais en s'amusant. Cette activité est organisée par le CAP et encadrée par Corinne, «our great teacher», qui avouons-le, est vraiment très fun !

Renseignements au 06 28 34 36 15.



Des cours de sport en plein air



Les cours de strong nation et de circuit training dispensés par la coach sportive diplômée d'Etat Caroline connaissent un grand succès. Les deux disciplines combinent renforcement musculaire et cardio. Le strong nation consiste en des montées de genoux, burpees, fentes, squats... à haute intensité tandis que le circuit training propose un enchaînement d'exercices variés répétés plusieurs fois.

Bonne humeur, convivialité sont au programme dans le cadre merveilleux du nouveau city stade, entre lac et montagne. Chacun est libre d'avancer à son rythme.

Les cours de strong nation ont lieu tous les dimanches de 10h à 11h et ceux de circuit training tous les samedis de 9h à 10h, au tarif de 5€ sans engagement.

Activités proposées à Pugny-Châtenod

- Sophrologie : 06 62 63 91 70
- Yoga : 06 23 47 04 19
- Circuit Training et Strong Nation : 06 14 80 45 26
- Pilates : 06 37 55 78 87
- Karaté : 06 03 97 41 72.

PROGRAMME D'ANIMATION PUGNY-CHATENOD

<p>LUNDI</p> <p>A PARTIR DE 14H30 JEUX DE CARTES SALLE polyvalente 07 79 28 19 89</p> <p><small>Une et deux fois par semaine</small></p> <p>ACTIVITES MANUELLES SALLE polyvalente 07 79 28 19 89</p> <p><small>Une et deux fois par semaine</small></p>	<p>MARDI</p> <p>16H30-18H00 MULTISPORTS ENFANTS CITY STADE DU PRAEU DE L'ECOLE 04 29 34 36 15</p> <p>18H15-19H15 DANSE EN LIGNE SALLE polyvalente 04 29 34 36 15</p> <p>19H45-20H45 PILATES SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 37 55 78 87</p>	<p>MERCREDI</p> <p>9H30-11H45 ANGLAIS ENFANTS ANCIENNE BIBLIOTHEQUE 04 29 34 36 15</p> <p>11H00-12H00 GYM SENIORS SALLE D'ACTIVITES ECOLE 07 79 28 19 89</p> <p>14H00-15H15 YOGA SALLE D'ACTIVITES ECOLE 06 23 47 04 19</p> <p>17H00-18H00 KARATE SALLE D'ACTIVITES ECOLE 04 03 97 41 72</p>	<p>JEUDI</p> <p>14H30-17H00 PEINTURE ANCIENNE BIBLIOTHEQUE 06 23 32 60 53</p> <p>20H15-21H15 SOPHROLOGIE SALLE D'ACTIVITES ECOLE 06 62 63 91 70</p>	<p>VENDREDI</p> <p>9H30-10H30 GYM DOUCE MISE EN PLACE EN COURS 06 14 80 45 26</p> <p>19H45-20H45 PILATES SALLE D'ACTIVITES ECOLE 06 37 55 78 87</p>
<p>SAMEDI</p> <p>9H00-11H00</p> <p>CIRCUIT TRAINING (Cardio, Musculation) 5€ sans engagement CITY STADE DU PRAEU DE L'ECOLE</p> <p>06 14 80 45 26</p>	<p>DIMANCHE</p> <p>10H00-11H00</p> <p>STRONG NATION (Cardio, Fitness) 5€ sans engagement CITY STADE DU PRAEU DE L'ECOLE</p> <p>06 14 80 45 26</p>	<p>ATELIER FLORAL 1 atelier par trimestre le samedi</p> <p>10H00-11H00</p> <p>SALLE polyvalente</p> <p>06 29 34 36 15</p>	<p>BIBLIOTHEQUE</p> <p>Lundi 16H30-18H30 Mercredi 16H00-18H00 Samedi 10H30-12H00</p> <p>04 79 35 69 89</p> <p>biblio.pugny@orange.fr bibliotheque.pugny-chatenod.fr</p>	<p>Un projet ? Des idées ? Des envies ?</p> <p>Contactez nous / mairie.pugny-chatenod@wanadoo.fr</p> <p>A l'attention de Barbara Collet depuis</p> <p><small>En raison du contexte sanitaire, toutes les priorités seront prises mais il se peut que nous apportions des modifications suivant les consignes du gouvernement.</small></p> <p>Rejoignez nous sur facebook mairie de Pugny Châtenod officiel</p>

Suivez l'actualité de PUGNY-CHÂTENOD en temps réel avec l'application Illiwap

Événements, réunions, festivités, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, météo... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre smartphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via le lecteur intégré

3

Suivez votre commune

Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner à l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

GRATUITE

Téléchargement gratuit et sans engagement